

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques post. N° II 0 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 44

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger

Le ligne ou son espace 0.20 0.25 0.40

Réclame 0.50

Pour renseignements et tarifs s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

Valais et Suisse 9.— 4.50 3.00

Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.30

Envoi par numéros . . . 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste six mois en plus —

Contre-maître

très expérimenté, connaissance parfaite des boisages, à même de diriger entièrement la main d'œuvre d'une exploitation de charbonnage est demandé. Seules les personnes très qualifiées sont priées d'envoyer les certificats, références et prétentions.

Mines de COLLONGES. (Valais. Toute discrétion aux postulants.

Torrefacteur à café

A vendre de suite pour cause cessation de commerce

UN APPAREIL NEUF contenance 25 kilogr., à boule, marchant par transmission, avec renvoi et sonde. Prix fr. 1.000, pris sur place.

Ecrire à case postale 2748 à Clarens (Vaud).

A louer

un magasin situé au centre de la ville.

S'adresser sous chiffre P. 1577 S., PUBLICITAS, Sion.

A LOUER petit appartement

à personne ou ménage qui s'occuperait de l'entretien des bureaux de la Chambre de Commerce, Sion.

A LOUER

des les printemps 1921, au centre des Mayens de Sion, deux prés-mayens, surface 3 Ha 66 avec deux granges-écuries et un logement (deux chambres et cuisine).

Adresser les offres jusqu'au 1er janvier à M. Ad. de Werra, insp. forest., Sion.

A LOUER

jolie chambre meublée. S'adresser au bureau du Journal.

A vendre

1 vase rond de 6500 litres en état de neuf et plusieurs pièces de transport de 600 litres.

Ecrire à J. Ruegger, tonnelier, 7, Haldimand, Lausanne.

CEUFS

frais à 45 cts.

ELSIG Fils, Sion

„A L'Alimentation“

Assurances

sur la Vie

A L'UNION DE PARIS représentée par Th. Long, à St-Maurice Tarifs à disposition

Agriculteurs

qui possèdent des chevaux pour l'abatage et ceux abattus d'urgence, adressez-vous à la grande

Boucherie chevaline valaisanne de Sion

qui vous paye le grand prix du feu, paiement comptant. Téléphone 166

LOUIS MARIETHOUD

Chauffage bon marché

Nos Sédunois ont raison de préférer de plus en plus aux charbons américains et anglais si chers mon excellent

Anthracite de Nendaz (le meilleur du Valais) qui jouit d'une si vieille et si bonne réputation

On l'emploie sans mélange: dans les poêles, fourneaux à grilles, etc., mélangé à du coke dans les chauffages centraux.

La distribution s'effectue maintenant deux fois par semaine, les jeudi et samedi après-midi au Concasseur de Ste-Marguerite, sous le pont du chemin de fer. Prière d'apporter des sacs, caisses ou petits véhicules pour les petites quantités. Sur demande, on livrera à domicile les commandes plus importantes.

Le Bureau de la Mine, Maison Köhler, délivre les bons permettant de retirer la marchandise.

Protégez l'industrie valaisanne! BUECHLER, Mines d'Anthracite du Valais, Sion.

CINEMA DU THEATRE DE SION

Vendredi 26 et dimanche 28 novembre à huit h. 1/2 du soir

PROGRAMME:

Oiseaux et animaux de mer Nature instructif

L'avion fantôme

5^{me} épisode: L'explosion en mer
6^{me} épisode: La prison ardente

Journal Eclair No 32 Actualité

Le roman comique de

Charlot et Lolote

en 3 épisodes

1^{er} épisode: L'Enlèvement 3 actes

Pianistes

Envoyez votre adresse à « EDITION PARISIENNE BIENNE » et par retour vous recevrez à titre de réclame contre remboursement de frs. 3,75 un superbe album contenant

25 œuvres pour piano

Valses, marches, fox-trott, bostons, tangos. 25 œuvres choisies parmi les tout derniers succès de Paris. Oeuvres faciles à jouer et obtenant de superbes effets. Cette offre à titre de propagande n'est valable que pour 15 jours.

Demandez à l'essai une de nos machines à écrire REMINGTON avec les 5 TOUCHES ROUGES. Dernière création.



Vente et location de machines l'occasion de tous systèmes.

Ateliers de réparations

Hugo WALTISBUHL, Lausanne Grand Chêne 5 Téléphone 48,55

AMÉLIE COPPEX

Place du Midi — SION — Rue du Rhône

Tissus en tous genres, gabardine, tricotine etc.

Toile, lingerie, coton et fil Corsets prix avantageux

ARTICLES DE DEUIL

Confections en tous genres

Jaquettes de laine et casaquins, Lingerie pr. dames et enfants

Bonneterie diverses, soit: tricots, caleçons, bas, chaussettes

Faux-cols et cravates

Boutons, garnitures, passementerie, soies

Confection de boutons d'étoiles

Atelier de couture

Assurances

contre les Accidents

à la MUTUELLE VAUDOISE

Conditions et primes très avantageuses

Th. Long, Agent général — St-Maurice —

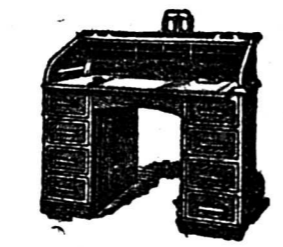
Publiez vos annonces dans la « Feuille d'Avis du Valais. »

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.

Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

FABRIQUE DE MEUBLES DE BUREAUX



JULES RAPPA

GENÈVE

Rue du Rhône, 51

Auguste?

Où as-tu déniché ce bon fromage gras à râpote et ce vieux maigre?

Moi? Je ne m'enfile que des fromages de marque et authentiques.

Quand je veux un fromage de toute première qualité je ne m'adresse que chez Maurice GARD à Martigny-Bourg et je m'assure que nombreux sont les clients de mon avis.

A la même adresse, Soups, recoupe, Farinette, Maïs et toutes denrées alimentaires.

Voulez-vous, pour très peu d'argent

être tenu au courant de tout ce qui se passe dans votre contrée, dans votre canton, en Suisse et à l'étranger? Cherchez-vous une lecture saine et agréable? Abonnez-vous à

LA PETITE REVUE

(Gazette du Village)

le meilleur marché de tous les journaux tri et bi-hebdomadaires.

Edition 3 numéros par semaine (mardi, vendredi et dimanche)
Un an Frs. 6.— Six mois Frs. 3.50

Edition 2 numéros par semaine (mardi et vendredi)
Un an Frs. 4.50 Six mois Frs. 2.50

LA PETITE REVUE contient des informations très variées des articles d'ordre économiques et agricoles dus à des collaborateurs compétents, des feuilletons réputés. Le numéro du dimanche apporte des variétés littéraires et scientifiques très appréciées, les articles très goûtés de « Grattesillon », etc., etc.

LA PETITE REVUE commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton

Le Bandit fantôme de H. J. Magog

récit dont les péripéties aussi étranges que dramatiques intéressent au plus haut degré.

LA PETITE REVUE sera adressée GRATUITEMENT dès ce jour à fin 1920 à tout nouvel abonné pour l'année 1921 entière.

On s'abonne par carte postale à l'administration de « LA PETITE REVUE » Av. Ruchonnet 17, LAUSANNE ou en versant le montant de l'abonnement à notre compte de chèques N° 76.

Fruits du Midi

Amandes AI	le kilo	Fr. 2,80
Figues, en boîtes de 500 grammes	»	» 1,10
Figues bougies	»	» 1,60
Figues en chaînes	»	» 1,70
Grosses noisettes de Sicile	»	» 1,90
Pruneaux secs	»	» 2,90
Mandarines	»	» 1,70
Pêches sèches	»	» 2,50
Dattes en boîtes de 250 gr.	»	» 0,85
Dattes en boîtes de 400 gr.	»	» 1,15
Dattes en boîtes de 800 gr.	»	» 2,25
Citrons	le kilo	» 0,85
Noix extra	»	» 2.—
Aux en chaînes	»	» 2,20
Oignons	»	» 0,50
Arachides rôties	»	» 2,15

Oranges aux meilleures conditions
Prix spéciaux pour négociants, hôteliers, restaurateurs

Edouard GAILLARD, commerce fruits et primeurs **RIDDES**
Téléphone N° 18. Chèques postaux N° 381

Docteur A. Robert

Maladies des yeux
Ancien chef de clinique du Prof. Eschen à l'Université de Lausanne reçoit dès maintenant à

Montreux
Villa Magnolias (vis-à-vis de l'Hôtel National)
tous les jours, sauf jeudi et dimanche, de 10 1/2-12 h. et de 2-4 h.

Ecrivez avec la plume-réservoir

„John Bull“

Elle est de qualité excellente
Existe dans tous les modèles
Msi à la portée de chacun.

Se trouve en vente dans les bonnes papeteries

Agents exclusifs pour la Suisse
R. HACK & Co, Lausanne.

La Responsabilité civile des automobiles est garantie par la MUTUELLE VAUDOISE Conditions et primes très avantageuses

Th. Long, Agent général — St-Maurice —

AVIS

Les personnes qui désirent insérer des annonces dans le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » sont priées de les remettre directement aux bureaux de PUBLICITAS, à l'Avenue Pratfiori (Villa Clausen) au lieu de les porter à l'imprimerie.

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

SI VOUS SOUSCRIVEZ

aux séries complètes de 20 obligations à lots de l'Association du Personnel de surveillance des Entreprises de Transport suisses,

Vous êtes sûr de gagner une somme bien supérieure à celle que vous aurez déboursée. — Lots et remboursements:

5 lots à	Fr. 100.000
3 —	50.000
2 —	30.000
120 —	20.000

etc., etc. Prix de l'obligation Fr. 10.—. Prix de la série de 20 obligations Fr. 200.— (plus timbre fédéral) au comptant ou payable par mensualités de Fr. 5.—

6 belles primes

garanties par série sortante, allant jusqu'à Fr. 100.000.— et Remboursement minimum de fr. 400.— par série sortante, soit le double du prix d'achat. De plus, participation gratuite à 28 tirages avec lots de Fr 500.000.—, 250.000.—, 200.000.—, 100.000.— etc., au total pour francs 6 millions.

Prochains tirages supplémentaires:
22 Novembre :: 5 et 22 Décembre

Les souscriptions sont reçues par la Banque de valeurs à lots Peyer & Bachmann GENEVE, Rue du Mont-Blanc, 20

Bulletin de souscription à détacher et à envoyer n. pli à la Banque de valeurs à lots Peyer & Bachmann — Genève —

Le soussigné soucrit à:
.....série de 5 oblig. à lots de l'Assoc. du Pers. de Surv. des Entr. de Transp. suisses au comptant de fr. 200.— (plus timbre fédéral.)

payable en mensualités de fr. 5.—	} par remboursement sur votre compte postal, I/760	
10.—		} en simple-contrat
20.—		

Adresse exacte:

LE SORT DE L'ARMÉNIE

Le malheureux sort de l'Arménie, menacée en ce moment par les nationalistes turcs, que dirige l'irréductible Mustapha Kemal pacha, a fait l'objet d'un grand débat à l'assemblée de la Société des Nations.

Le délégué anglais, lord Robert Cecil avait déposé la motion suivante:

« Le conseil est invité à prendre immédiatement en considération la situation de l'Arménie et à soumettre à l'examen de l'Assemblée des propositions en vue de parer au danger qui menace actuellement ce qui reste de la race arménienne, et aussi en vue d'établir un état de choses stable et permanent dans ce pays ».

Sur cette proposition s'est engagé un débat très nourri et très vif qui a mis en opposition le point de vue français et le point de vue anglais.

M. Viviani a déclaré que le Conseil de la Société des Nations avait déjà examiné la question sous tous ses aspects et qu'une commission nommée dans ce but ne pourrait trouver une solution. A quoi M. Balfour a répliqué que l'autorité que la Société des Nations conférerait à cette commission lui donnerait plus de chance de réussir.

Le colloque suivant s'est poursuivi: — Si le conseil est impuissant, c'est qu'il ne dispose d'aucune sanction, c'est que le congrès de la paix a repoussé l'amendement Bourgeois tendant à créer une armée internationale a insisté M. Viviani.

— Cela n'empêche pas l'assemblée de charger une nation d'assurer la protection de l'Arménie, a dit M. Balfour. Le conseil n'a été arrêté que par le refus des Etats-Unis d'accepter ce mandat.

— Si aucun Etat n'accepte ce mandat, qu'on négocie alors un accord entre les Arméniens et les Turcs, a répondu M. Viviani.

— Vous ne pouvez traiter avec les Turcs qu'en leur offrant de l'argent et des territoires a répliqué M. Balfour, montrant par là que le but poursuivi est la révision du traité de Sévres qui démembré l'empire turc et tend à libérer tous les peuples chrétiens de la domination ottomane.

— Cette négociation est cependant le seul moyen de sauver l'Arménie.

— Mais vous ne pouvez traiter avec Mustapha Kemal, qui n'est qu'un chef de brigands.

— On traite bien avec un sauvage s'il s'agit de lui enlever une victime.

L'assemblée ne savait pas trop quelle décision prendre. M. Nansen fit observer qu'il suffirait d'une armée de 70,000 hommes et d'une somme de 500 millions pour sauver l'Arménie du sort que lui réservent les nationalistes turcs; mais M. Viviani et M. Balfour, unis sur ce point, ont répondu qu'aucun Etat jusqu'ici n'avait consenti à contribuer à un tel sacrifice.

Finalement, dans sa séance, l'assemblée a adopté à l'unanimité toutes les propositions, celle de lord Robert Cecil, celle de M. Lafontaine, ainsi qu'une motion de M. Viviani ainsi conçue: « L'assemblée, désireuse de collaborer avec le conseil pour mettre fin dans le plus bref délai possible à l'horrible tragédie arménienne, invite le conseil à s'entendre avec les gouvernements pour qu'une puissance soit chargée de prendre les mesures nécessaires en vue de mettre un terme aux hostilités entre l'Arménie et les Kémalistes. »

Espérons que cette bonne résolution aura une suite, sinon ce serait à désespérer de l'efficacité de la Société des Nations.

La France s'oppose au retour de Constantin

Les échanges de vues continuent entre Londres et Paris au sujet de l'attitude à adopter à l'égard du roi Constantin.

M. Georges Leygues a transmis par télégramme au gouvernement anglais le point de vue français, en insistant pour qu'une décision intervienne avant la convocation de la nouvelle Chambre grecque.

« L'avertissement préalable des Alliés pourrait se faire, dit M. Leygues, sous forme de déclaration à la tribune de l'un ou de l'autre des parlements français ou britanniques, soit par une communication directe à Athènes au ministre Rhallys. La forme importée peu d'auteurs. Quant au fond, la déclaration préventive sera très nette et marquera l'impossibilité absolue où se trouvent les gouvernements français et anglais d'admettre le retour de Constantin sur le trône d'Athènes et elle en donnera les raisons en vertu des traités du 6 juillet 1827, 3 février 1830, 7 mai 1832, 13 juillet 1863 et 29 mars 1864, la France, l'Angleterre ayant été instituées, ainsi que la Russie, puissances protectrices de la Grèce, garantes de son indépendance et de sa constitution. Or, par le passé, Constantin a commis une série d'actes attentatoires à l'indépendance et à la constitution de la Grèce. Pendant plus de 2 ans, Constantin a mis en échec la politique des Alliés en Orient, contrairement aux vœux de l'Hellade, gardienne sûre des libertés du peuple. Liées à elle par des traités solennels, la France et l'Angleterre ne peuvent tolérer le rappel du roi déchu, dont le passé ne répond que trop de son attitude dans l'avenir. Ils ne peuvent admettre à nouveau l'immixtion en Grèce des Hohenzollern, qui viendrait troubler l'ordre et l'équilibre dans l'Orient de l'Europe. Certes, la France et l'Angleterre ne s'opposent pas par la force au retour à Athènes de Constantin. Elles n'ont pas l'intention de bloquer les côtes de Grèce, ni de l'obliger à revenir en aéroplane, mais elles feront connaître au peuple grec les nombreuses répercussions politiques, économiques et financières d'une attitude hostile de sa part à leur politique. Peut-être cette perspective est-elle de nature à apporter quelque tempérament à la versatilité hellénique. En tout cas, la France et la Grande-Bretagne, auront fait tout ce qui était en leur pouvoir pour éviter d'être mises en présence d'un fait accompli. »

L'assemblée de la Société des Nations

Les demandes d'admission

La cinquième commission chargée de l'examen des demandes d'admission de nouveaux membres de la Société des Nations s'est réunie jeudi au secrétariat général, sous la présidence de M. Huneus, député du Chili.

M. Nansen, appuyé par M. Fisher, a exprimé l'avis qu'avant de désigner trois sous-commissions, il convenait d'ouvrir une discussion générale sur l'admission de nouveaux membres, afin de fournir aux sous-commissions des indications d'ensemble propres à les diriger dans leur travail.

M. van Karnebeck a soulevé la question de la portée juridique de l'admission d'un nouvel Etat dans la Société. Cette admission implique-t-elle la reconnaissance « de jure » de cet Etat par chaque membre de la Société des Nations?

Lord Robert Cecil observa que les règles qui doivent présider à l'admission de nouveaux membres résultent de l'article premier du pacte et que la liberté de décision de chaque Etat ne s'en trouve pas affectée.

Il fut décidé de confier à un comité de juristes composé de MM. Anzilotti, van Hamel et Karnebeck, le soin de fournir dès lundi aux membres de la commission un exposé et des conclusions juridiques sur l'ensemble de cette question.

M. Viviani compara les attributions de la commission à celles d'un tribunal qui, s'appuyant sur les normes établies par la loi, en l'espèce le texte du pacte, prononce des jugements sur chaque cas particulier après examen des faits qui lui sont soumis.

MM. Millen et de Jawanagar exposèrent que le devoir de justice est de n'avoir point seulement en vue l'intérêt de la Société, mais aussi celui de l'Etat demandant son admission.

Trois sous-commissions furent alors désignées: La première (président M. Pouillet) examinera la demande d'admission de la Finlande, de l'Esthonie, de la Lettonie, de la Lituanie et du Luxembourg.

La seconde sous-commission (président lord Robert Cecil; membres: Branting, Fisher, Viviani, Osusky) examinera la demande d'admission de l'Autriche, de la Bulgarie, de l'Albanie et du Lichtenstein.

La troisième sous-commission (président Nansen) examinera la demande d'admission de la Géorgie, de l'Arménie, l'Asserbidjan, l'Ukraine, Costa-Rica.

Les sous-commissions furent invitées à examiner chaque candidature du point de vue des questions suivantes:

- La demande d'admission at-elle été présentée dans une forme régulière?
- Le gouvernement qui a fait la demande a-t-il été reconnu « de jure » ou « de facto » et par quels Etats?
- Le candidat constitue-t-il une nation avec un gouvernement stable et des frontières définies? Quelle est sa superficie et sa population?
- Se gouverne-t-il librement?
- Quelle a été son attitude, tant dans ses actes que dans les déclarations qu'il a faites concernant:
 - ses engagements internationaux;
 - les prescriptions de la Société relatives aux armements.

SUISSE

Grave accident d'auto

Un grave accident d'automobile s'est produit jeudi soir, à 11 heures, entre Gutschwil et Uster (Zurich). M. E. Sallenbach, accompagné de M. Georges Hurlimann, prenait un virage à une allure assez rapide, lorsque les phares de l'automobile s'éteignirent brusquement. Le conducteur, n'ayant pu freiner à temps, la voiture se trouva projetée au delà de la route. Ecrasé contre un sapin, M. Sallenbach fut tué sur le coup. Son compagnon s'en tira avec une fracture de la jambe. C'est le matin seulement que des ouvriers se rendant au travail découvrirent les deux malheureux.

Chute mortelle

Dans la montagne au-dessus de Bellegarde (Fribourg), l'agriculteur Léopold Buchs, qui ramenait du bois à la maison, a été précipité d'une paroi de rocher de 20 à 30 mètres de haut et s'est tué. Il laisse une veuve et sa mère, dont il était le soutien.

Dans l'administration fédérale

On écrit à la « Liberté »: D'entente entre la Direction générale des Postes et celle des Chemins de fer fédéraux, les chefs des stations à faible trafic pourront dorénavant être chargés du service postal dans les petites localités, pour diminuer dans la mesure du possible le personnel et réaliser une économie. On étudie également la possibilité de faire assurer dans certains trains le service des ambulants par les conducteurs des chemins de fer. De même dans les gares-frontière, les douaniers seraient appelés à coopérer au travail des employés de gare.

Les cheminots

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse des cheminots s'est réunie samedi et dimanche à Berne. Elle a voté une résolution demandant au Conseil fédéral de donner connaissance immédiate de son projet sur les traitements, l'entrée en vigueur au 1er janvier 1921 de la loi en question et le paiement d'une allocation supplémentaire de renchérissement mensuelle de 50 fr. avec effet rétroactif au 1er octobre 1920.

L'assemblée a adopté une résolution protestant contre les licenciements effectués dans les

C.F.F. et réclamant la possibilité d'un gain quelconque pour le personnel congédié.

La résolution demande que des mesures d'économie soient prises sous la forme d'une réforme de l'administration des C.F.F.

Le maître secondaire Gottfried Beck, de Berne, jusqu'ici secrétaire de l'Office syndical, a été nommé président de la Fédération.

La création d'un fonds de combat a été décidée à l'unanimité et le règlement de ce fonds approuvé.

L'assemblée a décidé l'affiliation de la Fédération suisse des cheminots à la Fédération internationale des transporteurs. Elle a exprimé sa sympathie aux grévistes des ateliers de la ligne du Loetschberg.

La loi sur la durée du travail

Conformément à l'arrêté fédéral concernant la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport, loi ratifiée par la votation populaire du 31 octobre, l'application de cette loi aura lieu comme suit:

Le 23 novembre 1920, mise en vigueur des articles 18 (commissions d'expertises) et 20 (exécution de la loi); au 1er janvier 1921, art. 1 (portée de la loi), 9 (jours de repos), à l'exception du chiffre 4. (distribution des jours de repos), art. 10 (vacances) et art. 16 (exceptions aux dispositions de la loi).

A l'époque où entrera le nouvel horaire, au plus tard le 1er juin 1921, toutes les autres dispositions de la loi entreront en vigueur. L'arrêté fédéral du 25 juin 1919, concernant la disposition du temps de travail, provisoirement établie dans les diverses entreprises de transport et les C. F. F. restera en vigueur jusqu'à cette dernière date.

CANTON DU VALAIS

Les élections communales

La campagne en vue du renouvellement des conseils communaux est ouverte: dans nos bourgs de la plaine, comme dans les hameaux les plus haut perchés de la montagne, beaucoup d'esprits sont en ébullition; des intrigues se nouent, de petites ambitions se heurtent. En nombre de localités ce n'est pas pour des principes que l'on entre en lice; mais les partis se forment autour de familles plus ou moins omnipotentes qui, en général, fournissent de père en fils — en vertu d'on ne sait quel privilège — le conseiller ou le président à élire. Cet état de choses est un peu en contradiction avec les idées modernes de la démocratie qui tendent à abaisser les sommets pour hauser la masse populaire; mais allez donc lutter contre une tradition aussi fortement enracinée dans les habitudes de nos braves populations. Et puis quel intérêt offrirait les élections là où il n'existe qu'un seul parti politique si l'y avait pas ces petites rivalités locales qui mettent un peu de sel à la vie publique du village.

C'est principalement dans les communes du Bas-Valais qu'entre en jeu la politique au sens propre du terme. Là le radicalisme, encore peu connu dans le Haut-Valais et dans nos villages du Centre, dispute avec ardeur les positions au parti conservateur. Il en fut toujours ainsi depuis que pénétrèrent dans notre vallée les principes du libéralisme, avec des alternatives de succès et de revers de part et d'autre. Ces deux partis ont mené des heures de lutttes farouches qui sont du domaine de l'histoire. Aujourd'hui les passions se sont un peu apaisées; les soucis économiques ont remplacé les ardeurs divisions confessionnelles. Il apparaît maintenant de mauvais ton de mêler la religion à la politique.

Puis, avec la création des fabriques et des usines, un troisième parti a surgi dans les principales communes: le parti socialiste qui s'apprête aussi à conquérir sa place dans les administrations municipales; jusqu'ici, encore insuffisamment organisé il n'avait guère compté aux élections; mais il va engager la lutte sérieusement; dans ses rangs se sont groupés une partie des employés et fonctionnaires fédéraux se rattachant hier encore au parti radical.

Dernièrement l'organe de ce nouveau parti publiait la communication suivante, adressée aux sections locales par le Comité directeur:

« Dans la plupart des grandes localités, les élections se feront à la proportionnelle; la lutte sera donc chaude. Nous invitons les sections socialistes à marcher, autant que faire se peut, avec leurs propres moyens. Pas de compromis ni de listes conjointes. »

Dès à présent, nous disons aussi: Votez compact, pas de panachages, rien qui puisse affaiblir en quoi que ce soit nos effectifs; il s'agit de se compter une fois pour toutes. De la discipline, nous vaincrons. »

Cet appel qui sonne comme un clairon au moment de la charge trouvera certainement un écho, car en fait de discipline, les syndicalistes peuvent donner des leçons aux bourgeois.

Maintenant, il reste à formuler un vœu; c'est que, au cours de la campagne commencée, on n'oublie jamais que les armes loyales sont les meilleures, que les excès et les violences qui trop longtemps ont déshonoré le suffrage universel, soient bannis de nos mœurs. Que nos communes soient dotées d'administrations à la hauteur de la tâche qui leur incombe, probes, impartiales, soucieuses du bien général et tout ira pour le mieux.

Conseils généraux

Dimanche, 21 novembre ont été tenues les assemblées primaires de plusieurs communes importantes en vue de l'institution de conseils généraux.

A Martigny-Ville, soutenu officiellement par le parti radical, le Conseil général est admis à une forte majorité: 145 oui, 55 non.

A St-Maurice, il est voté également, par 85 voix contre 64.

A Bagnes, pas de résultat: 312 oui et 312 non. La votation sera reprise dimanche prochain.

On a partout remarqué une faible participation.

Le chômage

L'arrêté du Conseil fédéral du 18 mai 1920 concernant la suspension partielle de l'assistance des chômeurs autorisait le département fédéral de l'économie publique à accorder de nouveau l'assistance au cas où la situation du marché du travail s'aggraverait.

Les 28 juin et 30 septembre 1920, le Département a fait usage de cette compétence en faveur d'un certain nombre de métiers. L'approche de l'hiver et l'augmentation simultanée du chômage ont engagé le département, en présence des demandes émanant de départements cantonaux ainsi que de plusieurs associations patronales et ouvrières, à édicter en date du 8 novembre 1920, une nouvelle décision entrant en vigueur le 15, en vertu de laquelle toutes les catégories exclues de l'assistance par l'arrêté du Conseil fédéral du 18 mai peuvent de nouveau être assistés. A la suite de cette décision les dispositions fédérales en vigueur sur l'assistance chômage ne sont pratiquement plus que les suivantes:

- L'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919 sur l'assistance des chômeurs.
- Les dispositions d'exécution de cet arrêté édictées le 10 novembre 1919 par le Département fédéral de l'Economie publique.
- L'arrêté du Conseil fédéral du 9 avril 1920, modifiant les art. 37 et 38 de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919 sur l'assistance des chômeurs. (Comm.)

FAITS DIVERS

Grave accident à Barberine

Nous apprenons qu'un terrible accident de mine s'est produit avant-hier dans le tunnel en construction à Barberine.

Deux frères Moix, de St-Martin, étaient occupés à des travaux de déblais dans une galerie, lorsque le pic de l'un d'eux heurta une mine de dynamite non explosée. Le choc fut effroyable: un des ouvriers fut tué sur le coup; il eut le crâne en partie éjecté, l'autre une main arrachée et de multiples blessures; il a succombé quelques heures après l'accident. Tous deux étaient pères de famille.

Déclaration

On nous communique la déclaration suivante.

La Fédération valaisanne des producteurs de lait déclare que les renseignements donnés en séance du Grand Conseil par MM. Walpen et F. Burgener, quant aux bénéfices réalisés par elle sur le commerce de lait sont faux et mensongers.

Les prix du lait en Valais qui sont fixés par l'Autorité fédérale ne sont pas plus élevés que dans les Grisons et même inférieurs à ceux pratiqués au Tessin. Les bénéfices réalisés par le commerce que pratique la Fédération n'appartiennent ni au Comité ni à des spéculateurs comme on l'a dit, mais à l'ensemble des 4341 agriculteurs valaisans formant la Fédération.

Nous contestons également le fait d'être en possession d'un monopole à nous dévolu par l'Etat.

Nous sommes étonnés que des magistrats osent présenter devant un Grand Conseil de pareilles insinuations avant d'avoir puisé les indications à bonne source, indications que nous n'avons jamais refusé de donner.

Nous invitons MM. Walpen et F. Burgener à maintenir dans la presse ce qu'ils ont déclaré au Grand Conseil sous le bénéfice de l'immunité parlementaire et nous leur lançons le défi de prouver la véracité de leurs accusations.

Fédération valais. des prod. de lait.
Schwar.

Fête cantonale de tir de sous-officiers

Les délégués de la Fédération des sociétés de sous-officiers du Valais ont tenu une assemblée, dimanche 21 novembre, à l'Hôtel du Mont-Cervin à Viège.

Après avoir élaboré les statuts de la Fédération, ils ont adopté, dans ses grandes lignes, le projet présenté par le comité cantonal, sur l'organisation, les conditions et règlements de la fête cantonale de tir de sous-officiers qui est prévue pour les 14 et 15 mai 1921, au Stand de Viège.

Le plan de tir prévoit des concours de sections, de groupes, des concours individuels et quelques bonnes cibles.

La Société de tir et la Société de musique de Viège ont tenu, à cette occasion, à manifester leur sympathie à l'égard des sous-officiers valaisans en offrant aimablement leur concours pour faciliter la tâche des organisateurs, ce qui contribuera grandement au succès de cette manifestation.

Déserteurs et réfractaires italiens

Suivant nouvelles communications reçues des autorités italiennes les réfractaires et déserteurs italiens ci-après énumérés peuvent régulariser leur situation militaire devant les consuls de leur pays en Suisse d'ici au 12 décembre 1920 sans avoir besoin de se présenter en Italie.

- Les déserteurs et réfractaires des classes 74 à 81 inclusivement.
- Les ajournés (riformati) qui ne se sont pas présentés au contrôle de révision.
- Les individus nés à l'étranger n'importe quand.
- Ceux qui sont déjà incorporés dans la 3me catégorie.
- Ceux des classes 74 à 98 inclusivement qui ne sont aptes qu'au service auxiliaire.

Toutes les autres catégories doivent se présenter pour être au bénéfice de l'amnistie devant les autorités militaires en Italie d'ici au 12 décembre 1920.

(Bureau cantonal des Etrangers,

Taxes postales internationales

Le Conseil fédéral soumettra aux Chambres fédérales de la session de décembre, un arrêté fédéral d'urgence, au sujet des augmentations des taxes postales internationales. Il est prévu les taxes suivantes: lettres ordinaires jusqu'au poids de 20 grammes, 40 centimes, et pour chaque augmentation de 20 gr., 20 c. en sus. Cartes postales ordinaires, 25 centimes; cartes avec réponse payée, 50 cent., 10 centimes pour chaque 50 grammes d'imprimés. Ouvrages en caractères Braille, 10 cent. pour chaque 500 grammes. Papier d'affaire, 10 cent. pour chaque 50 gr., avec une taxe minimum de 20 cent. Droit de recommandation, 40 cent., et droit pour accusé de réception, également 10 centimes.

Conseils aux agriculteurs pour préserver leur bétail de la fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse se communique par des germes qui peuvent être apportés, soit directement par du bétail contaminé, soit par l'intermédiaire de personnes ayant été dans un endroit infecté ou en rapport avec des gens soignant du bétail malades, ou bien en recevant des envois (colis, lettres) venant de régions contaminées, ou encore en abreuvant le bétail à des abreuvoirs contaminés.

Les propriétaires qui veulent empêcher la contamination de leur bétail doivent prendre les précautions nécessaires parmi lesquelles nous conseillons les suivantes:

- Lors de l'achat d'une pièce de bétail, contrôler avec soin sa provenance et l'isoler si possible du restant du troupeau pendant 10 jours au moins.
- Ne pas permettre à n'importe qui de pénétrer dans les étables, ni de toucher le bétail dans la bouche, ni de se laisser lécher par ce dernier.
- Ne pas laisser boire le bétail dans des abreuvoirs publics en temps d'épizootie. Si l'on ne dispose pas d'abreuvoir particulier, apporter l'eau à l'étable.
- Ne pas fourrager le bétail avec du fourrage de provenance inconnue qui a pu être souillé par le virus aphteux.
- Ne pas nourrir le bétail, porcs compris, avec du lait du dehors, lait qui peut provenir de vaches contaminées. Dans ce cas, le lait est virulent et peut communiquer la maladie aux animaux, à moins que ce lait n'ait été bouilli préalablement.
- Ne pas jeter aux lavures servant à l'alimentation des porcs, des restes non cuits de viande provenant de régions où la fièvre aphteuse sévit. Les viandes contaminées pouvant communiquer la maladie.
- Les emballages devront être brûlés et les mains désinfectées.
- La personne appelée à soigner le bétail doit avoir des vêtements spéciaux pour aller à l'étable et à la grange, et les réserver exclusivement pour cet usage, tels que blouses longues; chausses, etc.
- Un vase contenant un liquide désinfectant doit se trouver à sa portée près de l'écurie (solution de lysol au 2%, de sublimé au 1 pour mille ou alcool à brûler, etc.) Le lavage des mains et de la chaussure avec un désinfectant est indispensable avant d'entrer à l'étable pour soigner le bétail.
- Si malgré ces précautions, le bétail a pu se contaminer, il faut dénoncer le cas immédiatement à l'autorité communale et par celle-ci au Département de l'Intérieur. De cette manière, les mesures peuvent être prises plus rapidement et la maladie sera plus facilement circonscrite.

Même les cas suspects doivent être déclarés, il appartient ensuite aux organes compétents de la police sanitaire d'établir le diagnostic et de prendre ensuite, cas échéant, les mesures indiquées. Service vétérinaire cantonal.

Chronique séduinoise

La Sainte-Cécile

Dimanche 28 novembre l'Harmonie municipale et la « Chorale séduinoise » célébreront en commun la fête de Sainte-Cécile, avec programme arrêté comme suit:

- 11 h. Réunion des Sociétés devant le bâtiment des Postes.
- 11 h. 30. Messe à la Cathédrale. Chants exécutés par la Chorale.
- 12 h. Concert par l'Harmonie devant l'Hôtel de Ville.

Les membres passifs sont priés de s'inscrire chez M. A. Tavernier, président de l'Harmonie et chez M. Pantet, caissier de la Chorale.

Chorale séduinoise

La répétition de ce soir, mercredi, commencera à 9 h. au lieu de 8 h. 1/2. Présence indispensable. Le Comité.

Tirs de sous-officiers

La Société de sous-officiers de Sion et environs a terminé, pour cette année, sa série d'exercices de tir et de classement; elle le reprendra aux premiers beaux jours du printemps afin de procurer à ses membres un bon entraînement en vue de la Fête cantonale de tir de sous-officiers à Viège, les 14 et 15 mai 1921.

A ce propos relevons que cette société a consacré cinq dimanches successifs à ses exercices de tir. Sur 41 membres qui se sont présentés, 30 ont terminé leur tir de classement. Les participants ont pu constater de réels progrès accomplis du 1er au 5me dimanche de tir.

Les conditions du classement s'effectuaient avec l'arme d'ordonnance sur cible A de campagne, 10 coups dans la position couchée et 20 coups à genou (maximum 120 points) et à l'addition des trois meilleures passes.

- Voici les meilleurs résultats obtenus jusqu'ici :
1. Caporal Pabst Robert 111 points
 2. Sergent Widmann Otto 109
 3. Lieutenant cav. Pfeifferlé André 109
 4. Major Dubuis Emile 102
 5. Lieutenant Büchler Hans 102
 6. Fourrier art. Zaugg Hans 102
 7. Fourrier inf. Gessler Georges 100
 8. Fourrier inf. Gruber Alphonse 100

Exigez le Guy Cocktail servi dans sa bouteille originale avec un zeste de citron

Echos

Les meules de Gruyères

De la « Croix » de Paris :
Quand des enfants de la campagne, pendant la moisson, vont jouer sur les meules, on leur crie : « Voulez-vous bien descendre de là-haut, mauvais garnements ! Vous abîmez tout l'ouvrage, vous dégringolerez, vous serez blessés. Allons, en bas ! »
Mais il n'y a qu'à Paris où l'on envoie en correctionnelle ceux qui jouent sur les meules. Il est vrai que ce ne sont pas les mêmes meules : il s'agit du fromage de Gruyère qui avait, hier, les honneurs de la correctionnelle, par la raison que 150 francs les 100 kilos avant la guerre, il est monté aujourd'hui à près de 1200 francs.

Eh bien ! cette hausse excessive, voici en quels termes le jugement la flétrit : « Attendu que les fabricants ont pris l'habitude de jouer sur les meules de fromage comme sur le tapis vert de la roulette... »
Ce style judiciaire donne des idées bucoliques.

Nous aurons des oies

Le ministre français de l'agriculture communique la note suivante :
« Les exportateurs sont informés que pendant la période du 1er décembre inclus au 15 janvier 1921 inclus, les exportations de dindes et oies mortes pourront être effectuées à destination de la Suisse sans autorisation préalable. »
Avis aux organisateurs de loto !

ETRANGER

Le plébiscite sur Constantin

Le gouvernement grec a décidé, pour hâter le retour de Constantin, de procéder irrévocablement à un plébiscite sur la base des listes électorales. Le plébiscite est retardé du 28 novembre au 5 décembre.
Suivant la presse gouvernementale, Rhanys se rendra dans les capitales de l'Entente pour entamer directement des pourparlers.
On mande d'Athènes en date du 22 novembre au « Morning Post » que Stratos, à qui le gouvernement se propose de demander d'accepter la présidence de la Chambre a déclaré que la Chambre, dans sa séance de jeudi aura à se prononcer sur la décision du gouvernement de reconnaître le roi Constantin. Il n'est pas douteux, a-t-il ajouté, qu'elle ne soit ratifiée par acclamations. La décision de la Chambre sera alors soumise à l'approbation populaire par voie de referendum.

La régence de Grèce

La reine Olga de Grèce, mère de Constantin, vient de publier un manifeste déclarant qu'elle assume la régence au nom de son fils Cons-

tantin, actuellement hors du pays. Le nouveau gouvernement grec a ordonné que la justice soit rendue au nom de Constantin, et les portraits du roi dépossédé ont réapparu partout. Le « Temps » dit que des Français ont été molestés à Athènes pour ne pas avoir salué le portrait de Constantin. Celui de la reine Sophie son épouse, a été affiché sur la maison de M. Venizelos.

Le gouvernement a remplacé le maire d'Athènes.
Selon les journaux, la Chambre nouvellement élue est convoquée pour le 23 novembre et siégerait comme Assemblée constituante.

Des torpilleurs grecs sont venus prendre MM. Dousmanis, Merlouris et Limbritis, ainsi que les autres détenus politiques détenus en Crète et libérés par le nouveau gouvernement.
M. John Stavridis, consul général de Grèce à Londres, a été relevé de ses fonctions par le cabinet Rhallys.

Le général Papoulis succède au général Paraskevopoulos sur le front d'Anatolie.
Le plébiscite sur le retour de Constantin est ajourné.

Une internationale agricole

Une conférence internationale de Syndicats agricoles vient de se tenir à Paris. La Belgique, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne, la Suisse, la Tchéco-Slovaquie et la Yougoslavie étaient représentées. La création d'une Confédération internationale des Syndicats agricoles a été décidée. Un bureau provisoire a été constitué comme suit : MM. Delalande, président de l'Union centrale des Syndicats agricoles (France), président; membres, Mauri, député; Lubinski (Pologne); Luytaerens (Belgique); Hertero (Espagne); Dvornic (Tchéco-Slovaquie).

Ementes à Dublin

La police anglaise a entouré dimanche le terrain de sports athlétiques et a procédé à des fouilles sur un grand nombre de spectateurs; elle a saisi de nombreux revolvers.

Les sinn-feiners ont alors tiré sur les agents et ceux-ci ripostèrent; la fusillade a fait 10 tués et 65 blessés, dont 11 grièvement atteints.

Durant la soirée et la nuit, la troupe a déployé une grande activité dans les rues de la ville où des coups de feu ont été tirés.
On annonce d'autre part, que parmi les officiers tués dimanche à Dublin, se trouvent un major et cinq capitaines, et parmi les blessés, deux colonels et un capitaine.

Les assassinats ont été commis par des bandes de douze à vingt-cinq individus. Plusieurs des victimes se trouvaient encore au lit au moment de l'assassinat. Un capitaine assailli dans sa chambre à coucher a été tué devant sa femme.

Toutes les garnisons de Dublin ont été consignées dimanche soir et les autorités militaires prennent les mesures les plus strictes pour empêcher les représailles.

Le cas du maire de Cork

Une dépêche de Rome affirme que le cas du lord-maire aumait été soumis par le Souverain-Pontife à la Congrégation du Saint-Office, pour qu'elle l'examine du point de vue moral et théologique. Cette démarche du Saint-Père répondrait à un désir exprimé depuis quelque temps par les chefs ecclésiastiques des catholiques de Grande-Bretagne.

Bagarre sanglante à Bologne

Au cours de la première séance du conseil communal à Bologne, des bagarres ont éclaté entre socialistes et bourgeois. Des coups de feu ont été échangés et on déplore la mort de sept personnes. On compte une trentaine de blessés.

Les journaux de Milan donnent des détails sur ce grave conflit :

Lundi, après la séance du Conseil communal au cours de laquelle fut élu le nouveau maire de la ville, celui-ci se présenta au balcon du palais communal, entouré de ses amis, et hissa le drapeau rouge. Ce geste fut désapprouvé par les partis de l'opposition.

Les fascisti, apprenant qu'un drapeau avait été hissé sur la tour Asinelli, se rendirent sur les lieux, arrachèrent le drapeau rouge et hisserent à sa place le drapeau tricolore, puis, en chantant des hymnes patriotiques, ils se dirigèrent sur la place, devant le palais communal.

Les gendarmes essayèrent de s'opposer à la manifestation. Il y eut échange de coups de revolver. Dans la cour du palais se produisit une grande panique. Les conseillers socialistes, croyant à un assaut des fascisti, tirèrent sur la foule depuis les fenêtres du palais.

Dans la salle des séances également il y eut un tumulte. Le conseiller de l'opposition Giordano fut tué et un autre conseiller, M. Coliva, fut grièvement blessé. Les gendarmes et la garde royale entourèrent le palais et opérèrent plusieurs arrestations.

Au cours de la première séance du conseil communal, à Bologne, des bagarres ont éclaté entre socialistes et bourgeois. Des coups de feu ont été échangés et on déplore la mort de sept personnes. On compte une trentaine de blessés.

Les journaux de Milan donnent des détails sur le grave conflit de Milan :

Lundi, après la séance du Conseil communal, au cours de laquelle fut élu le nouveau maire de la ville, celui-ci se présenta au balcon du palais communal, entouré de ses amis et hissa le drapeau rouge. Ce geste fut désapprouvé par les partis de l'opposition.

Les fascisti, apprenant qu'un drapeau avait été hissé sur la tour Asinelli, se rendirent sur les lieux, arrachèrent le drapeau rouge et hisserent à sa place le drapeau tricolore, puis, en chantant des hymnes patriotiques, ils se dirigèrent sur la place, devant le palais communal.

A l'intérieur de la salle des séances, un conseiller de la minorité fut tué et un autre blessé.

On déplore huit morts et environ septante blessés. Plusieurs arrestations ont été opérées. Une perquisition qui fut faite à l'Hôtel de ville, amena la saisie d'armes et de bombes à main.

Une enquête judiciaire est ouverte. L'ordre est actuellement complètement remis.

Une interview de Lloyd George

Le correspondant du « Petit Parisien » à Londres a interviewé M. Lloyd George. La conversation a roulé sur les relations franco-britanniques.

Le correspondant ayant soulevé la question des réparations, M. Lloyd George a répliqué :

« C'est à tort que l'on croit que je m'éloigne du point de vue française jusqu'à le combattre. Cette question est aussi essentielle pour nous que pour vous. Je dirai d'ailleurs toute ma pensée. Elle est claire : faire payer l'Allemagne oui. Tout ce qu'elle pourra, oui. Mais combien ? Avez-vous un chiffre ? Fixez-le. »

Mais, fit remarquer le correspondant, si le débiteur exhibait des poches vides pour faire croire qu'il n'a absolument rien ?

Croire le débiteur sans contrôle, répondit en souriant M. Lloyd George, non. Il faut contrôler, évaluer, fixer, et je reviens toujours à mon mot : « fixer ». Et lorsque la fixation sera faite, on verra l'Angleterre se serrer aux côtés de la France pour exiger satisfaction.

Et s'il le faut, M. Lloyd George mettra les deux poings sur la table à côté de ceux du premier français ?

Oui, répondit M. Lloyd George, je vous permets de le dire. »

L'évacuation de la Crimée

Voici quelle était, le 19 au soir, la situation en ce qui concerne l'évacuation de la Crimée : 25.000 civils étaient arrivés à Constantinople, ainsi que 84.500 militaires dont 5.500 blessés.

Le général Wrangel est arrivé dimanche à Constantinople. Recevant à bord un journaliste, il a déclaré avoir fait tout ce qui était humainement possible pour endiguer la poussée de l'ennemi, mais il disposait seulement, at-il précisé, de cinq divisions pour tenir tête à 25 divisions rouges.

DERNIERE HEURE

La question irlandaise aux Communes

LONDRES, 23. — Au milieu d'un profond silence, la Chambre des Communes a entendu lundi une déclaration du député Greenwood sur les massacres d'officiers qui eurent lieu à Dublin. L'orateur a présenté ces assassinats comme constituant la plus terrible tragédie de l'histoire de l'empire britannique.

Après lecture du rapport, une discussion s'engagea entre un député nationaliste et un député unioniste. Malgré les efforts de leurs collègues, les deux députés en vinrent bientôt aux mains, ce qui nécessita une suspension de séance.

A la reprise, M. Lloyd George déclara que le gouvernement est bien décidé à réprimer, en Irlande, ces conspirations et ces assassinats.

Le député nationaliste, auteur du premier incident, se leva à nouveau pour poser une question. Les députés veulent l'empêcher de parler, ce qui provoque un nouveau tumulte et une nouvelle suspension de séance.

A la reprise, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande déclare que les autorités avaient été informées que, sous prétexte d'assister à un match de football, des Sinn-Feiners en armes se sont rendus à Dublin, pour s'y livrer à des assassinats.

L'accord anglo-russe

TURIN, 23. — On mande de Londres à la « Stampa », au sujet de l'accord commercial anglo-russe, que cette fois « les choses ont l'air de marcher pour de bon ». Il est même probable qu'à brève échéance il sera question d'un prêt au gouvernement des soviets pour l'aider à réorganiser le trafic; de cette éventualité, on parle déjà sans réserves. Ce serait une conséquence légitime du traité de commerce. En effet, les manufactures anglaises recevaient les paiements en or, mais, une fois l'or épuisé, elles devraient accorder aux Russes des créances à longue échéance pour continuer le commerce. Or, des créances à un prêt, le passage serait facile, car ce serait une bonne affaire d'établir des hypothèques sur le grand marché russe une fois que celui-ci sera remis en activité.

On déclare que le gouvernement français n'a ni demandé ni reçu communication du projet d'accord préparé entre le gouvernement britannique et les représentants des bolchévistes russes à Londres. La France ne prend d'ailleurs aucune part aux pourparlers, qui ont pour objet l'établissement des relations commerciales entre la Russie des soviets et d'autres Etats.

Les prochaines admissions

GENEVE, 23. — L'Agence télégraphique suisse apprend qu'on peut dès maintenant considérer comme à peu près certain que les anciennes puissances ennemies, la Bulgarie et l'Autriche seront admises dans la Société des Nations, de même que la Finlande, l'Albanie et le Luxembourg.

Par contre, la commission estime qu'il convient de s'abstenir d'admettre les Etats qui n'ont pas été jusqu'ici officiellement reconnus ou ne l'ont été que dans une mesure très restreinte, parce que cela pourrait entraîner des complications. Il apparaît donc comme très invraisemblable que les Etats surgis de l'ancienne Russie, qui se sont annoncés comme la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie et l'Ukraine, soient admis jusqu'à ce que la situation dans ces pays se soit en quelque mesure stabilisée et qu'ils aient été l'objet d'une reconnaissance officielle.

HELSINGFORS, 23. — D'après une information de Genève, le secrétaire général de la Société des Nations a remis un rapport en date du 18 novembre à la commission compétente, dans lequel il recommande l'acceptation de la Finlande dans la Société des Nations.

Les délégués de la Société pour l'examen de la question des Iles Aaland arriveront le 25 novembre à Helsingfors.

Le Maître du Silence

Fort perplexé, Martold ne savait trop à quoi se décider... Depuis des années, il attendait la circonstance qui le mettrait complètement sur la trace du trésor... et maintenant qu'il l'avait eu en entier sous les yeux, ce plan précieux, il sentait la fièvre de cupidité s'agiter en lui, monter à son cerveau, y produire d'éblouissantes, d'enivrantes visions... Mais elle était combattue par la prudence habituelle de cet homme par la crainte de la puissance occulte dont il avait saisi l'influence dans l'insuccès de précédentes entreprises. Kin-Feng bien qu'il lui parût sincère, ne lui inspirait qu'une demi-confiance. Et, par moments, il se trouvait prêt à lui dire :

— Laissons cela, je ne veux pas m'en occuper.
Mais un peu après, la vision d'opulence, de luxe, de jouissance, de nouveau se présentait à l'homme qui en avait soif encore au déclin de la vie. Alors, il songeait : « Pourquoi ne pas risquer cela ?... Pourquoi ne pas croire ce garçon, en qui je n'ai pu découvrir aucun indice me permettant de penser qu'il agit sous l'inspiration de mon ennemi ? »

Orietta, en revoyant Luigi au retour de son voyage, n'avait plus retrouvé chez lui cette phy-

— Serais-tu contente de connaître la Chine, Orietta ?

— Oh ! je crois bien !... Penses-tu donc y retourner ?

— Oui, dans peu de temps. Et je t'emmènerai, petite chérie.

Tandis que la jeune femme, toute joyeuse, causait avec son mari de ce voyage projeté, le souvenir de Fabrizio lui revint... Et elle demanda :

— Dis-moi, Luigi, il ne nous arrivera rien de terrible, là-bas, comme à grand-père et à mon pauvre oncle Fabrizio ?

— Rien du tout, sois-en certaine.

— Qu'est-il donc devenu, ce malheureux oncle ?... Ne pourrais-tu le savoir ?

La physionomie du comte s'assombrit un peu.

— Que t'importe !... Mieux vaut que don Luciano reste ignorant de son sort !

— Je ne suis pas de cet avis... Rien n'est pire que l'incertitude... Et je sais que grand-père en souffre beaucoup.

Luigi resta un moment silencieux et songeur. La jeune femme s'appuyait contre son épaule, en le regardant avec un air de prière... Il dit enfin :

— Tu as raison... Eh bien ! don Fabrizio est mort depuis plusieurs années.

— Mon pauvre oncle !... Mort comment, Luigi ?

— Les détails sont inutiles. Donne simplement cette certitude à don Luciano.

— Mais il voudra savoir... Depuis si longtemps, mon oncle a dû beaucoup souffrir !... Que lui ont-ils fait, ces Chinois ?... Tu le sais Luigi ?

— Oui.
Sur cette brève réponse, le comte Mancelli se leva, en ajoutant :

— N'insiste pas Orietta, car je ne te dirai pas autre chose... Va t'habiller, maintenant, ma très chère, et prévins Bianca qu'elle se prépare, si elle veut nous accompagner dans notre promenade.

Il se pencha pour mettre un baiser sur le front de la jeune femme, en enveloppant d'un coup d'oeil soupçonneux la physionomie attristée, préoccupée... Orietta dit à mi-voix, d'un ton frémissant :

— Toujours des énigmes !

Il feignit de ne pas l'entendre et s'éloigna, le front barré d'un pli profond.

Trois quarts d'heure plus tard, la comtesse Mancelli descendait le grand escalier de marbre, côte à côte avec sa belle-sœur. Luigi les rejoignit presque aussitôt dans le vestibule aux colonnes d'onyx. A ce moment, un valet de pied s'avança en disant :

— Pha-Hen vient de téléphoner, Excellence, pour annoncer qu'une jeune dame demandait à voir Mlle Mancelli. Elle se nomme la comtesse Adda Martold.

Bianca s'exclama soudainement :

— Adda !... Est-ce possible !

Orietta, stupéfaite, murmura :

— « Sa » fille !

Seul Luigi restait impassible. Il ordonna :

— Dis à Pha-Hen, Pietro, qu'il réponde à cette personne que Mlle Mancelli ne peut la recevoir.

Bianca soupira, sans essayer de protester. Elle comprenait en effet qu'il lui était impossible de revoir Adda, de toutes façons, car elle ne pourrait répondre aux questions que la jeune comtesse ne manquerait pas de lui poser.

Tandis que Pietro allait donner au portier la réponse du maître, par le téléphone reliant la villa à la conciergerie, le comte et ses com-

La paix russo-polonaise

VARSOVIE, 22. — On mande de Riga au B. P. P. :

Avant de lui remettre la note annonçant l'interruption des négociations, M. Joffe a communiqué au président de la délégation polonaise deux notes, dont une concernant le retard dans le retrait des troupes polonaises sur la ligne d'armistice.

L'autre note informe le gouvernement polonais que les citoyens polonais combattant dans les rangs des troupes de Petliura et de Balacowicz ne seront pas considérés comme combattants et seront fusillés aussitôt que faits prisonniers.

Le président de la délégation polonaise fit observer dans sa réponse que les troupes polonaises ont déjà reçu l'ordre de se retirer sur la ligne d'armistice qu'elles sont en train d'occuper.

Quant au contenu de la deuxième note, M. Dombzki a attiré l'attention du président de la délégation russe sur l'impression, que doit produire nécessairement dans le monde civilisé entier la décision inhumaine du gouvernement soviétique.

La contrebande de l'argent

CHIASSO, 23. — Le nommé Ernest Muller, de Dubendorf, qui voulait passer la frontière avec 172.000 lires, a été arrêté par les autorités italiennes. Les 172.000 lires furent saisies et Muller a été condamné à 5000 lires d'amende.

Genève siège de la S. D. N.

Pour la première fois la « Schweizer Illustrierte Zeitung » paraît à l'occasion de l'inauguration du Congrès de la Ligue des Nations bilingue. Un certain nombre d'écrivains et de poètes romands ont consenti à collaborer. M. Gonzague de Reynold, le fin connaisseur des « Cités et paysages Suisses » est représenté par un article « Genève, au cœur du monde » et les principaux poètes de la Suisse romande, comme MM. Piachaud, Coagnard, Henry Spiess, Odier ont bien voulu apporter leur collaboration précieuse. Un grand nombre de photos reproduites en rotogravure embellit ce numéro spécial, qui peut être considéré comme une monographie de Genève, citée de la Ligue des Nations.

Analyse importante de la valeur nutritive : 1 kg. de lait contient 320 unités nutritives, 1 kg. d'œufs 960, 1 kg. de viande de bœuf 1168, tandis que 1 kg. de Cacao Tobler — en paquets plombés — en contient 2080 unités.

VERMOUTH NOBLESSE
Délicieuse gourmandise

MYSTIFIE!
Vous le serez toujours si vous acceptez des Tablettes Wybert, tandis que vous comptez recevoir des Tablettes Gaba, souveraines contre toutes les affections des voies respiratoires.

Méfiez-vous!
Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

CHANGE A VUE
Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (sans engagement) (4 novembre)

	demande	offre
Paris	39.—	40.—
Berlin	8.90	9.40
Milan	24.—	25.—
Londres	22.20	22.35
Vienne	1.95	2.05
Bruxelles	41.30	42.10

pagnes montèrent dans l'automobile qui les attendait... Pendant que celle-ci se mettait en marche Orietta demanda :

— Dans quel but, penses-tu, Luigi, que cette jeune fille vienne ici ?

— Elle veut se rendre compte si réellement Bianca Mancelli est bien la même personne que Rosa, son ancienne compagne... Naturellement Martold a dû faire son possible pour lui persuader le contraire; mais il est bien certain qu'elle ne doute guère, car la physionomie de Bianca, laissait trop voir que celle-ci l'avait également reconnue.

Mlle Mancelli murmura :

— J'ai été saisie en la voyant... Je n'ai pas eu le temps de prendre un air indifférent...

— Cet air, vous l'auriez eu tout naturellement, si vous aviez été animée des sentiments qui, seuls, devaient exister en vous à l'égard de cette jeune fille.

Bianca dit dououreusement :

— Oh ! Luigi, ne me demandez pas cela !... Vous savez bien que je ne puis pas... non, je ne puis m'empêcher de la plaindre !

Il eut un léger mouvement d'épaules... un éclair d'irritation dans le regard.

Orietta demanda :

— Sais-tu si le comte Martold est aussi à Saint-Raphaël ?

— Oui, il y est, depuis une quinzaine de jours.

— Et tu ne penses pas que nous ayons rien à craindre.

— Rien du tout.

— Cependant, s'il connaît notre présence ici...

— Il la connaît, mais il ne peut rien contre nous.

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poires) 1re qualité à fr. 2.70 le litre, Envoi de puis 5 litres, contre remboursement. Jean SCHWARZ & Cie, ci-devant W. Ruediger & Cie, Dis-tillerie, Aarau.

Charcuterie vaudoise

Nous expédions par colis postaux, à partir de 2 kg., saucissons, saucisses au foie, lard frais et fumé, ainsi que côtelettes, saucisses à rôtir, attriaux, etc., etc. Expéditions très soignées. Se recommandant: SCHNEIDER & AUER, Avenches.

Le 2me tirage des LOTS

Le fr. 1.— de la Loterie de l'Eglise de Laufen aura lieu prochainement. Pour gagner grosses sommes de frs. 10.000

etc., il faut acheter des billets maintenant, car ils seront bientôt tous vendus. Tendez la main à la fortune.

Fr. 100.000 lots gagnants en espèces. Sur 15 billets 1 billet gratuit. Envoi contre remboursement par

L'Agence Centrale à Berne Passage de Werdt N° 199

SAGE-FEMME

diplômée 4, rue du Commerce, 1 GENEVE

Mme J. BOUQUET

soit pensionnaires en tout temps. Consultations les jours de soins médicaux — Téléph. 36,65

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroides. Maison Burot N° 25 à Nantex (France).



GRAND ASSORTIMENT DE MUSIQUE

en tout genre et pour tout instrument

ENVOIS A CHOIX - ABONNEMENTS

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ

MAISON FONDÉE 1807

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

W. WIRZ-WIRZ S.A., BAËLE

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gymparic et peinture du Valais.

Livraison rapide

GRANDES PEPINIERES

A. BOGGARD

Petit-Saconnex - GENÈVE - Petit-Saconnex Catalogue franco Téléphone 112

GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES dans les meilleures variétés pour le pays

Très beaux choix en;

Abricotiers tiges Luzet et autres
Pommiers tiges Canada et autres
Pruniers Reine-Claude et autres
Prunelliers Fellemberg et autres
Poiriers - Cerisiers - Noyers tige, etc
Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers
Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beurré Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés de marché. Beurré William grande quantité.

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers

Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie du journal ou directement à M. Boggard.

UN extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: « La Lysoform médicamenteux est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc.; il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile ». Etc donne les nombreuses contre-façons prêtes à l'usage de la fabrication: Dans toutes les pharmacies. Gros: Société suisse d'antiseptie Lysoform, Lausanne.



IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE 1 SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulars
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux
Menus - Volumes	pr. administrations
etc.	etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

CHAUSSURES

L'achat d'une bonne chaussure est chose assez difficile, en ces temps où chacun offre des marques étrangères. Pour ne pas être trompé, adressez-vous en toute confiance à la Fabrique de chaussures Vve LIARDET et ses cinq fils à Vaulion, (Vaud), qui expédie sur demande gratis et franco son catalogue. Spécialité d'articles forts. Réparations.

SOCQUES

La défaite d'Ulysse

Lorsqu'il y a quelques mois les diplomates, chargés à la Conférence de la Paix de refaire la carte de l'Orient connurent les prétentions de M. Venizelos, tous, sans exception, levèrent les bras au ciel.

Lord Curzon, qui n'est pas cependant très communicatif, laissa tomber un « Astonishing indeed », qui en disait long. Et M. Jules Cambon susurra.

— La Grèce est une grenouille. M. Venizelos veut en faire un bœuf!

Tous ces messieurs étaient parfaitement résolus à mettre un frein aux ambitions d'Ulysse. On donnait Dedeagatch aux Bulgares. Et on réservait à Smyrne un avenir encore mal défini.

Soudain, M. Venizelos parut. Il sourit à lord Curzon. Il sourit à M. Jules Cambon. Il traversa le Pas-de-Calais et s'en alla faire la risette à M. Lloyd George. Il s'expliqua en particulier avec les délégués italiens.

Quand il se retrouva au quai d'Orsay devant l'aéropage des diplomates, son charme avait déjà opéré, et ces messieurs avaient pour lui les yeux de Pénélope, à l'heure tant désirée du retour.

— Je ne sais pas ce qu'a ce diable d'homme, disait l'un d'eux: tout à l'heure, on lui refusait les trois quarts de ce qu'il demandait, à présent on lui donne tout, plus un quart.

Il faut croire que les électeurs grecs furent moins faciles à charmer. Ils comprirent mieux le langage de M. Gounaris qui leur disait:

— M. Venizelos garde vos fils sous les draps, le roi Constantin vous les rendra. M. Venizelos vous écrase d'impôts; avec le roi

Constantin vous en paierez moitié moins.

Mais ce fut la morsure du singe qui porta le coup de grâce au venizélisme. Cause secondaire sans doute. Elle n'en détermina pas moins le mouvement irrésistible qui renversa l'homme de la Grande Grèce.

Les Grecs commençaient à s'habituer à leur jeune roi. Et Alexandre, qui, au début se considérait comme une sorte de régent, chargé de tenir la place chaude pour son père, s'était brouillé avec sa famille par suite de son mariage avec Mlle Manos.

Ni Constantin, ni Sophie n'avaient consenti à approuver cette mésalliance, ni à recevoir leur bru. M. Venizelos au contraire, s'était montré favorable aux désirs matrimoniaux du jeune roi qui, dès lors, lui avait accordé toute sa confiance.

Alexandre vivant, M. Venizelos avait enduré la partie belle et les élections lui eussent sans doute été plus favorables.

Mais il était écrit que le singe de Tatoi déchaînerait les passions qui vont changer la face du monde, en Orient.

Souvenirs du Cinquantenaire

Un haut personnage de la République française visitait, quelques années avant la guerre, le Panthéon, pour se rendre compte de l'effet que produiraient les décorations artistiques, dont on voulait l'orner. Il dit à son départ:

— Oui, je vois, on voudrait en faire une cathédrale de la République et de la Démocratie mais cela manquera toujours de chauffage central et de cardinaux.

Jeudi dernier, malgré l'impression produite

par le discours de M. Millerand, la plupart des privilégiés qui furent admis dans le Temple des Grands Hommes ressentirent très péniblement le froid qui règne sous ces voûtes funèbres.

Et le même haut personnage disait: — J'avais raison. Ça manque de chauffage central pour la chaleur et de cardinaux pour le coloris.

Les gens qui ont assisté à la dislocation du cortège ont constaté une aimable hilarité parmi les ministres et sous-secrétaires d'Etat. C'est que l'un d'eux leur avait fait cette observation, à propos du cœur de Gambetta:

— En somme, nous venons de faire la promenade du Saint-Sacrement.

Et il avait si bien établi, détail par détail, la similitude des rites religieux et laïques, que ses collègues avaient trouvé la chose très drôle.

— Le mieux, conclut-il, est que nous allons terminer la promenade par un « Te Deum ».

En effet, l'après-midi, il y eut une cérémonie à Notre-Dame à laquelle assistèrent un grand nombre de membres du ministère.

Or, le clergé n'avait pas prévu une telle affluence de personnages officiels. Il n'avait préparé que trois chaises garnies de velours, l'une pour le représentant du Chef de l'Etat, une seconde pour M. Isaac, dont les sentiments chrétiens sont bien connus et une troisième pour M. François-Marsal, qui, bien que protestant, devait assister à la cérémonie parce que Mgr Roland-Gosselin se proposait de prêcher en faveur de l'emprunt.

Aussi, prêtres et chanoines furent-ils fort émus en voyant arriver, outre les trois personnalités prévues, M. Le Troquer qui, en sa qualité de Breton, est bon catholique, M. Bignon, M. Thomyre, M. Pierre-Et. Flandin. Et l'on n'avait que trois chaises de velours. Mgr Roland-Gosselin remplaça la garniture des autres par un redoublement d'éloquence.

Les anciens ont été frappés de l'espèce d'incognito dont Gambetta jouissait auprès de la foule. A vrai dire, personne ne semblait le connaître; peut-être certains députés ne le connaissent-ils pas davantage.

On expliquait à un jeune député que la dévotion des radicaux orthodoxes pour le cœur de Gambetta avait quelque chose de comique quand on songeait à toutes les injures dont les radicaux abreuverent jadis le fondateur de l'opportunisme.

— Alors, dit ce jeune député, ça doit donner de l'espoir à Clemenceau pour sa prostate.

Les turbines à vent ou la houille d'azur

Il était à prévoir qu'après la turbine à vapeur nous aurions la turbine à vent. Un ingénieur français, M. Escaffre, vient de nous la donner. Elle a été exposée à la foire de Paris, et le journal la « Nature » nous en donne la description dans un de ses derniers numéros.

Il serait inutile de reproduire ici cette description, qu'on ne comprendrait pas sans les dessins qui l'accompagnent. Disons seulement qu'une série de volets capient le vent dans

quelque direction qu'il souffle, et le conduisent sur les aubes destinées à l'utiliser. On envisage même l'installation de plusieurs de ces appareils sur un même arbre et l'on affirme que l'on pourra obtenir ainsi une puissance de trois cents chevaux et plus.

Combinée avec la dynamo et les accumulateurs électriques, cette machine pourra rendre les plus grands services. Dans nos contrées, les statistiques prouvent que les vents soufflent à 4 mètres et plus pendant 245 jours par an, et que la durée des accalmies est de 60 heures au maximum. Or, étant donné que la turbine Escaffre peut marcher à partir de 2 mètres de vent, il s'ensuit qu'elle pourra recevoir toutes sortes d'applications. Ne suffirait-il pas, d'ailleurs, de multiplier ces appareils pour réaliser un nombre de chevaux illimité?

La houille « azur » — ainsi que l'inventeur a baptisé le vent — se trouve partout en suffisance; il n'est pas à craindre qu'elle fasse défaut par suite de grèves, et il suffit de la saisir au passage: pas besoin, pour cela, de travaux d'aménagement et de canalisation.

Boursicotiers

On raconte que la reprise des relations normales avec l'Allemagne a fait réapparître à la Bourse toute une théorie de financiers interlopes. Les uns se disent Anglais, Espagnols, Roumains, Américains; les autres Italiens, Scandinaves ou Levantins... Vous prêtez l'oreille: un quart d'heure après, tout ce monde parle allemand. Ce qui fait dire à l'un des nouveaux revenants, avec une certaine fierté: — Je suis ici le seul Américain né à Constantinople: tous les autres sont de Mayence.

A ce moment, l'automobile atteignait la grille... Le portier, un robuste Mongol à la physiologie énergique, s'avança en témoignant par son attitude qu'il désirait parler à son maître... La voiture stoppa sur un ordre du comte, et celui-ci se pencha à la portière.

— Qu'y a-t-il, Pha-Hen?

Le Mongol répondit en excellent français:

— La jeune dame qui demandait à voir Mlle Mancelli vient de se trouver mal au moment de remonter dans la voiture qui l'avait amenée, Excellence.

Bianca s'exclama:

— Pauvre Adda!... Oh! Luigi, vous allez me laisser lui donner des soins...

— Restez en repos, je vous prie. Avant tout, il s'agit de voir si la jeune personne ne joue pas une petite comédie...

En parlant ainsi, Luigi ouvrait la portière et mettait pied à terre... Bianca se tourna vers sa belle-sœur avec un regard d'interrogation inquiète.

Orietta dit résolument:

— Mais oui, allons-y, Bianca. Si cette jeune fille est réellement malade, nous devons nous occuper d'elle, quelle que soit à ce sujet l'opinion de Luigi.

Elles descendirent à leur tour et rejoignirent le comte près de l'automobile de louage arrêtée non loin de la grille.

Le chauffeur soutenait entre ses bras Adda, inanimée. Le pâle visage semblait celui d'une morte... Comme Bianca s'élançait vers elle, Luigi arrêta sa sœur en la saisissant par le bras. Puis il ordonna:

— Pha-Hen, aide le chauffeur à porter cette dame à la conciergerie. Tu iras ensuite à la villa prévenir une des femmes de chambre, pour

qu'elle vienne la soigner.

Bianca interrompit son frère, d'un ton suppliant:

— Laissez-moi m'occuper d'elle, Luigi!... Je vous en prie!

Il lui jeta un regard irrité:

— Non, ce n'est pas votre place. Je ne sais vraiment quand vous le comprendrez, Bianca Mancelli de Varsac.

Elle baissa la tête en reculant légèrement.

A cet instant, Adda ouvrit les yeux... Et ce regard, vague encore, s'attacha sur le comte Mancelli.

Elle frémit des pieds à la tête... Ses lèvres s'entr'ouvrirent sans qu'aucun son en sortit...

Puis un flot de sang monta à son visage tandis que les prunelles bleues s'emplissaient d'une supplication passionnée.

Orietta, dont le cœur tressaillit d'émotion compatissante, s'avança alors si vivement que son mari ne put l'arrêter...

— Vous allez vous reposer un moment à la portière, mademoiselle!... Venez, je vais vous aider...

Elle la prenait sous un bras, et faisait signe au chauffeur de la soutenir de l'autre... Luigi n'eut pas un geste pour intervenir, mais ses sourcils froncés témoignaient de son violent mécontentement.

Quand Adda fut assise dans la petite salle, fermant le rez-de-chaussée de la portière, Orietta alla au téléphone pour avertir sa femme de chambre de venir donner à la jeune malade les soins nécessaires... Puis elle se rapprocha de celle-ci, qui la suivait d'un regard où le désespoir se mêlait d'une sorte de haine.

— Restez ici jusqu'à ce que vous vous trouviez mieux, mademoiselle, dit la jeune femme

avec douceur. Votre voiture vous reconduira ensuite chez vous...

Adda interrompit, d'une voix sourde:

— Oui, oui, ne vous occupez pas de moi... Allez, allez le retrouver... C'est trop dur de vous voir là... de penser que...

Une suffocation lui coupa la parole.

Sur le seuil venait d'apparaître Luigi. En saluant la jeune fille avec aisance, il demanda:

— Eh bien, comtesse, vous trouvez-vous mieux?

Elle balbutia, son regard éperdu, plein de trouble, attaché sur la belle physiologie hautaine:

— Oui, un peu... Je... je regrette de vous déranger...

Luigi riposta sur le même ton de froide politesse:

— Ce dérangement est minime! Demeurez ici le temps de vous remettre, comme vous le disait ma femme, et ensuite faites-vous reconduire à votre demeure, que vous avez été imprudente de quitter.

— Je voulais savoir... Cette jeune fille brune... c'est votre sœur?

— Oui, l'une de mes sœurs, Bianca, celle qui fut enlevée dans son enfance.

— Et... vous l'avez retrouvée?

— Il y a quelques mois... Je comprends fort bien ce qui vous intrigue, comtesse! Vous avez d'ailleurs vu juste, car Bianca Mancelli est bien la même personne placée près de vous par le comte Martold, en qualité de femme de chambre d'abord, de demoiselle de compagnie en suite.

Adda tressaillit et se redressa un peu sur le fauteuil où Orietta et le chauffeur l'avaient assise.

— Ainsi donc, c'est vrai, dit-elle d'une voix haletante. Mais comment avez-vous appris cela?... Que s'est-il passé?... Pourquoi est-elle partie subitement, et en secret, quand il était si simple de me dire...

— Demandez tout ceci à votre père. Il est très à même de vous répondre.

— Mon père?... Mais il ne sait rien!... Que voulez-vous dire, comte?... Pourquoi pensez-vous qu'il pourrait savoir?...

Elle regardait Luigi avec une stupéfaction mêlée d'angoisse.

— Je n'ai rien de plus à vous dire. Le reste regarde le comte Martold.

Il s'inclina, puis se tourna vers sa femme.

— Viens, Orietta. La comtesse Martold pourra dans un moment remonter en voiture. Nous allons, quant à nous, continuer notre promenade.

Mais Adda implora d'une voix tremblante:

— Dites-moi avant... dites-moi ce qu'il y a entre mon père et vous!... Car il existe quelque chose, certainement. Une antipathie... ou pire que cela...

— Vous avez raison: pire que cela! Mais c'est lui encore qui doit vous renseigner à ce sujet.

Il quitta la pièce, suivi d'Orietta, dont le regard plein de pitié avait enveloppé la figure toute bouleversée de la jeune fille.

Bianca, n'osant entrer à la suite de son frère, les attendait au dehors... Elle demanda:

— Eh bien, comment va-t-elle?

Luigi répondit:

— Elle a repris toute sa connaissance... Mais cette équipée n'est pas faite pour remettre une santé déjà fort compromise. Maintenant, Bianca elle est que Ross et toi ne faites qu'une

même personne. Mais toute cette affaire demeure un mystère pour elle, naturellement.

Bianca dit tristement:

— Ce mystère va la tourmenter, la troubler, nuire encore à sa santé.

Orietta, dont la physiologie était pensive et préoccupée, approuva:

— En effet... Et surtout, Luigi, je n'ai pas compris que tu la mettes sur la voie de soupçonner son père... C'est vraiment trop cruel...

Les yeux sombres, le comte riposta, sans regarder sa femme:

— Nous savons déjà que nous ne nous comprenons pas, sur ce genre de sujet. Epargne-moi de me le rappeler, ma chère amie!

Tous trois remontèrent en automobile. Le trajet se fit presque en silence, et fut abrégé par l'ordre de Luigi. Celui-ci le front plissé, regardait avec une irritation mêlée d'anxiété la jeune femme assise en face de lui, un peu pâle, ses beaux yeux remplis de tristesse, d'inquiétude, de révolte... Oui, il la voyait, cette révolte de l'âme délicate, devant le raffinement de sa vengeance qui passait par la fille innocente, pour atteindre le père criminel. Il voyait aussi qu'Orietta aux paroles, aux regards surtout de la jeune comtesse Martold, avait compris que celle-ci aimait le comte Martold. Or, il ne se souciait pas que, de déduction en déduction, elle devinât qu'Adda se mourait, de cet amour d'abord encouragé par lui et qu'il avait ensuite paru oublier si complètement.

(à suivre)